

RCS : LIBOURNE
Code greffe : 3303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIBOURNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00168
Numéro SIREN : 910 549 047
Nom ou dénomination : 3M ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2023 sous le numéro de dépôt 766

3M ENERGIES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 Chemin de la Sablière, 33350 ST MAGNE DE CASTILLON
910 549 047 R.C.S. LIBOURNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 20 FEVRIER 2023

L'an 2023,
Le 20 février,
A 14 heures,

Monsieur Mehdi BELAGOUNE, demeurant 17 chemin de la Sablière, 33350 ST MAGNE DE CASTILLON,

Associé unique de la société 3M ENERGIES,

En présence de Monsieur Mohamed BELAGOUNE, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Mohamed BELAGOUNE de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Mehdi BELAGOUNE
Né à LIBOURNE le 11/01/1996
De nationalité française
Demeurant 17 chemin de la Sablière , 33350 ST MAGNE DE CASTILLON

Monsieur Mehdi BELAGOUNE accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Mehdi BELAGOUNE

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »